
AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT 2017-15

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Marie-Pier Dupuis, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Ham-Sud :

PRENEZ AVIS de l'entrée en vigueur du règlement suivant :

- Règlement 2017-15 RELATIF À LA DÉLÉGATION DE POUVOIR DE FORMER LE COMITÉ DE SÉLECTION

Les règlements sont disponibles pour consultation au bureau municipal pendant les heures d'ouvertures du bureau ou sur le site web de la municipalité

Donné à Ham-Sud, le 7 décembre 2017



Marie-Pier Dupuis
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière